



NOV 30 1983

NOTICE OF TEMPORARY APPROVAL

AVIS D'APPROBATION TEMPORAIRE

Company: Compuweigh Limited
2800 Sabourin Street
St. Laurent, Quebec
H4S 1M2

Société: Compuweigh Limitée
2800 rue Sabourin
St. Laurent, Québec
H4S 1M2

Manufacturer: Compuweigh Limited
St. Laurent, Quebec

Fabricant: Compuweigh Limitée
St. Laurent, Québec

Type of Device: Electro-mechanical grain
bulk weigher.

Appareil: Ensemble électromécanique
pour le pesage en vrac du grain.

Model Number: Compudraft series
1000B/R1.

Numéro de modèle: Compudraft, série
1000B/R1.

Accessories: Compatible accessories that
meet the requirements and perform in
accordance with the Weights and Measures
Act, Regulations and Specifications may
be used.

Accessoires: Peuvent être utilisés les
accessoires compatibles qui satisfont
aux exigences de la Loi, du Règlement et
des prescriptions ministérielles
régissant les poids et mesures.

Description: This system consists of a
mechanical hopper scale, with the weight
box replaced by a load cell, that is
mounted on the weight box lever and
dead-headed to the foundation of the
scale.

Description: L'ensemble est composé
d'une trémie de pesage mécanique dont la
boîte à poids a été remplacée par une
cellule de pesage fixée au levier de la
boîte à poids et immobilisée à la
structure de l'ensemble de pesage.

Pneumatic cylinders with flow control
valves, open and close the gates of upper
and lower garners.

Des vérins pneumatiques munis de
robinets régulateurs du débit assurent
l'ouverture et la fermeture des vannes
de la trémie supérieure et de la trémie
inférieure.

A controller, keyboard, CRT display and a
tape printer are interfaced to the
weighing system.

Un contrôleur, un clavier, un dispositif
d'affichage à écran cathodique ainsi
qu'une imprimante sur ruban sont reliés
à l'ensemble de pesage.

Conditions of Approval:

Conditions d'approbation:

(1) This approval covers 10 devices
only. Each device sold, leased or
otherwise disposed of, must be reported
to the Head, Mass Laboratory, Ottawa, by
the manufacturer or distributor.

(1) La présente approbation ne couvre
que 10 appareils. Le fabricant ou le
distributeur doit faire part de tout
appareil vendu, loué ou cédé de quelque
autre façon, au Chef du laboratoire de
masses, de la Direction de la Métrieologie
légale, à Ottawa.

Conditions of Approval: Continued

(2) No device shall be sold, leased or otherwise disposed of, for use in trade, without written disclosure to the purchaser, prior to the sale, that the device has received only temporary approval.

(3) This approval to expire two years from date of issue.

(4) On expiry of this approval only models listed or described having the same nominal capacities and the same nominal physical dimensions and construction as an installation that has been inspected and verified by Weights and Measures, will be considered for full formal approval. After the date of expiry of this Temporary Approval if a model that has not been approved is to be installed, a new application must be submitted, with installation drawings, in order that the Temporary Approval may be reactivated and an inspection arranged.

Reference No.: G6922-G337

Conditions d'approbation: Suite

(2) Aucun appareil ne doit être vendu, loué ou aliéné de toute autre façon à des fins commerciales sans que l'acheteur n'ait d'abord été avisé par écrit que l'appareil n'a reçu qu'une approbation provisoire.

(3) Le présent avis expire deux ans après sa date d'émission.

(4) Dès expiration du présent avis, seuls les modèles dont les capacités et dimensions nominales ainsi que la construction sont identiques à celles d'une installation déjà inspectée et vérifiée par la Division des poids et mesures seront considérés pour approbation officielle entière. Après la date d'expiration de l'approbation provisoire, pour qu'un modèle non approuvé soit installé, une nouvelle demande devra être présentée avec les plans de l'installation afin que l'approbation provisoire puisse être de nouveau en vigueur et qu'une date d'inspection puisse être fixée.

N° de référence: G6922-G337



W.R. Virtue

Chief
Legal Metrology Laboratories

Chef
Laboratoires de la Métrologie légale

NOV 30 1983